

Tanzanie : Extradition de deux autres rebelles présumés vers l'Ouganda

APA, 17-07-2015 Kampala (Ouganda) - Deux rebelles présumés de l'Alliance des forces démocratiques (ADF) ont été extradités de la Tanzanie vers l'Ouganda pour répondre aux accusations de meurtre, de terrorisme et de trahison, a-t-on appris vendredi. Il s'agit d'Omar Abdullah Mukuta et Mohammed Matovu Ssebataka, extradités jeudi après qu'un tribunal tanzanien a décidé qu'ils devaient être jugés en Ouganda.

L'inspecteur général de la police ougandaise, le général Kale Kayihura, a affirmé que les deux mis en cause étaient détenus au siège de l'Unité des renseignements et opérations conjointes (JOIU) à Kampala. Selon Kayihura, les suspects ont été arrêtés avec leur chef Jamil Mukulu pour possession illégale d'armes à feu. Tout comme Mukulu qui a été extradité plus tôt en Ouganda malgré sa tentative judiciaire ratée d'empêcher son extradition, les deux détenaient des passeports tanzaniens pendant l'arrestation. Un rapport de la police tanzanienne révèle qu'après leur arrestation, une perquisition a été menée dans une de leurs maisons où un carton d'explosifs et trois fusils AK47 ont été trouvés.